

Bourgogne, au contraire fort abondante, les fermiers de l'entrée jugèrent convenable à leurs intérêts de favoriser l'accès de ces vins, en relâchant quelque chose des droits. Ils proposèrent à M. De La Font d'agir de même, en ce qui concernait les droits des pauvres. De La Font consulta sur ce sujet l'archevêque, qui pensa qu'une telle mesure blesserait les intérêts des bourgeois de Lyon, propriétaires de vignobles dans la province; « mais, ajouta le prélat, avec un geste significatif, il est bon quelquefois d'être sourd et aveugle. » De La Font ne fait pas difficulté d'avouer dans ses mémoires que, docile à cette leçon, il détourna fréquemment les yeux, quand on avait su intéresser le receveur des pauvres à ne pas voir; comme juge de police, il admit aussi certaines compositions qui n'étaient peut-être pas dans l'intérêt d'une exacte répression, mais qui tournaient au profit de l'hospice. De La Font abandonna le change d'avances considérables qu'il avait faites, et laissa en outre plus de quatre mille livres, soit à la maison, soit en aumônes distribuées à sa sortie. C'est ainsi que la vanité de la riche bourgeoisie lyonnaise payait les honneurs du rectorat, qui étaient un marche-pied pour ceux de l'échevinage.

En 1687, De La Font fit un dernier voyage en Espagne, où il continuait de tenir une maison. Grâce à son appui et à son influence sur la famille de Borgia, il s'était établi à Gandie une colonie de négociants français qui y avait trouvé protection, en sorte que cette ville, avant lui pauvre et dépeuplée, était devenue en peu d'années très florissante, non sans un grand produit pour les finances ducales. De La Font fut accueilli comme un favori par le duc et la duchesse, et comme un père par toute la nation de France. Après avoir répandu dans la ville une somme considérable en bienfaits, il revint à Lyon, accompagnant le jeune Don Louis de Borgia, que ses parents envoyaient voyager en Flandre.

Après avoir passé par les degrés intermédiaires de courrier de Saint-Pierre et de juge à la Conservation, De La Font arriva enfin, en 1690, aux honneurs de l'échevinage. On voit dans ses